

PREAVIS MUNICIPAL N° 14 – 2005
sollicitant un crédit de frs 100'000.-- permettant l'acquisition
d'un logiciel destiné au système d'information du territoire

Au Conseil communal de et à
1008 Prilly

Prilly, le 22 août 2005

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Depuis quelques années le **S**ystème d'**I**nformation du **T**erritoire (SIT) s'impose au niveau des communes. Le but est de mettre en place une solution pour la gestion du territoire en répondant à un maximum de besoins des différents services de l'administration communale. Dans ce domaine, Prilly n'est pas en avance et l'élaboration du PGEE (Plan général d'évacuation des eaux) implique d'avoir recours au SIT.

Qu'est-ce qu'un SIT ?

Un système d'information du territoire est la combinaison de trois éléments :

- 1) un projet à mener en relation avec le territoire;
- 2) des informations ou des données à stocker comme matière première dans le système et se rapportant au projet;
- 3) un modèle de données qui organise de façon adéquate les informations dans le système pour en faciliter l'exploitation.

Le modèle de données est un passage obligé dans la réalisation d'un SIT. C'est là que réside la différence fondamentale entre un SIT qu'il nous faut avoir et un système de dessins par ordinateur que nous avons déjà.

Pour les communes, le SIT est l'environnement informatique idéal pour gérer les données géographiques communales. C'est un outil informatique qui associe la cartographie à des bases de données contenant de multiples informations. Il est donc ainsi possible de localiser précisément un objet en ayant accès aux informations qui lui sont propres. Cela permet l'aide à la décision en s'appuyant sur des simulations ou modélisation de la réalité.

Qui peut tirer profit d'un SIT ?

La plupart des services peuvent être intéressés par ce genre de logiciel. Que ce soit pour l'aménagement ou l'occupation du sol, ou la gestion des réseaux d'objets positionnés dans le terrain, ou encore pour des trajets ou parcours dans le territoire. Pour chacun des domaines, il existe des modules qui regroupent ou distribuent les informations.

Actuellement, les Travaux ont impérativement besoin de cet outil, les Domaines-Bâtiments-Gérances sont intéressés, ainsi qu'Urbanisme et Constructions pour les zones de construction.

Objectif

Dans un contexte aussi évolutif que celui-ci, il est déterminant de pouvoir s'adapter au rythme d'engagement des uns et des autres. Les modules étant généralement assez ciblés, il semble relativement facile de s'adapter successivement aux besoins de chacun.

Seul le plan d'affectation du territoire, y compris le plan des zones, représente un élément clé qu'il faudra avoir dès le départ pour pouvoir travailler avec d'autres modules. Les informations de ce type conditionnent aussi la démarche PGEE.

Ainsi deux postes de travail devraient suffire pour satisfaire les exigences de départ. La distribution pourrait être un poste au service Informatique et un poste à Travaux.

Logiciels et matériel

Le SIT utilise toutes sortes de données et en particulier celles dont nous disposons déjà dans notre propre système. Cela revient à dire que dans la mesure où il a recours à nos sources, il passe par notre réseau interne et ne demande pas d'achat de matériel complémentaire. Il s'agit donc d'acquérir des logiciels avec les licences correspondantes, de la formation et de l'assistance.

Produits

La palette de produits disponibles sur le marché est large et diverse. Cela va du système le plus simple qui implique un développement important au plan local au très gros système capable de gérer une multitude d'objets différents.

La commune de Prilly qui n'a pas à s'occuper de réseaux de distribution de l'énergie, tels que l'eau, le gaz, l'électricité et autres n'a assurément pas besoin d'un tout gros système complexe.

Il en va de même des solutions légères qui obligent à développer soi-même des modules.

Le choix du produit, qui à ce stade n'est pas fait, doit s'orienter vers une formule qui intègre au mieux les affaires communales avec un seul fournisseur pour tous les modules. Une mise en fonction échelonnée suivant les besoins est également impérative pour digérer positivement le SIT.

Estimation des coûts

▪ Logiciels, modules, outils	frs 30'000.--
▪ Maintenance (1 ^{ère} année)	frs 7'500.--
▪ Postes	frs 30'000.--
▪ Formation	frs 15'000.--
▪ Installation, aide au démarrage	<u>frs 17'500.--</u>
Montant total	frs 100'000.--

Les coûts de maintenance de l'ordre de frs 7'500.-- par an pour les années à venir seront intégrés dans les budgets de fonctionnement futurs.

Incidence financière

La dépense de frs 100'000.-- est financée par la trésorerie courante et amortie sur une durée de 5 ans.

La charge financière, calculée au taux de 4,25 %, sera de frs 20'400.-- par an.

Après l'acceptation de ce préavis par le Conseil communal, la somme des crédits d'investissements votés depuis le début de la législature (2002 – 2006) se montera à frs 5'699'000.--.

La charge totale d'amortissement pour les budgets futurs s'élèvera à frs 2'846'000.-- par an.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Prilly,

- ayant eu connaissance du préavis n° 14 – 2005,
- après avoir entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

d é c i d e

1. d'octroyer un crédit de **frs 100'000.--** pour l'acquisition d'un logiciel destiné au système d'information du territoire ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante et de l'amortir sur une durée de 5 ans au maximum.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

A. Gillièron

G. Malherbe

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 22 août 2005.

Délégué de la Municipalité à convoquer :

Monsieur Michel Pellegrinelli, Conseiller municipal.